

Henri VIDAL (1924 – 2007)



Né en février 1924 à Draguignan d'un père ingénieur des Ponts et Chaussées dans le département du Var, il conservera toute sa vie l'amour de la Provence et de son littoral. Après des études aux lycées de Draguignan et de Marseille, il est reçu à l'Ecole Polytechnique en 1944, puis est élève à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de 1947 à 1949 avant d'entrer à la Direction de la Production Hydraulique de l'EDF où il restera environ 5 années. En même temps, il suit les cours de l'Ecole des Beaux Arts à Paris car son rêve est de devenir architecte.

Il rejoint ensuite en 1954 l'entreprise Fougerolle en qualité de Directeur-Adjoint du bureau d'études pour développer l'activité liée aux aménagements hydrauliques et aux ouvrages d'art. Il y conçoit en particulier une variante en béton précontraint qui permet à l'entreprise d'obtenir en 1959 le contrat de la construction d'un pont de 3 km de long sur le Saint-Laurent à Montréal.

En 1961, il obtient son diplôme d'architecte DPLG et quitte alors progressivement Fougerolle pour consacrer son temps au bureau d'architecture qu'il vient de créer. Tout en réalisant quelques beaux projets, dont celui de la couverture du Paillon à Nice, il pense alors à sa future invention de la Terre Armée, car, dans la technique comme dans l'architecture, c'est l'innovation qui le passionne. Il commence en particulier toute une série d'essais en modèle réduits de murs en Terre Armée avec du sable et des armatures en papier pour en étudier le mécanisme et mettre au point des premiers calculs.

C'est en 1963, l'année où il publie son volumineux document sur la Terre Armée et ses possibles applications, qu'il dépose son premier brevet en France, qui sera assez rapidement suivi de brevets à l'étranger.

Commence alors un difficile démarrage commercial comme pour toute innovation, mais Henri Vidal est doté d'une foi en son invention et d'un pouvoir de persuasion peu communs. Après deux murs expérimentaux, l'un construit par EDF en 1965 dans le sud de la France, l'autre par les Ponts et Chaussées en 1968 à proximité de l'autoroute de Normandie et complètement instrumenté, il réalise 5000 m² de murs de soutènement sur l'autoroute Roquebrune-Menton alors en construction.

Dans le domaine de la recherche, le Laboratoire Central des Ponts et Chaussées apporte son soutien à cette innovation en effectuant de 1968 à 1974 une série d'expérimentations en laboratoire et sur des ouvrages en vraie grandeur pour préciser le mécanisme et le comportement de la Terre Armée, mais aussi pour apporter des éléments qui contribueront par la suite aux spécifications sur cette technique tant en France qu'à l'étranger.

Pour la société Terre Armée qu'il crée en 1970 en association avec Maurice Darbin, Henri Vidal sait s'entourer progressivement d'une remarquable équipe d'ingénieurs commerciaux et techniques qui contribueront largement à un succès qui deviendra mondial.

En dix années, le développement à l'international est considérable. Avec 25 sociétés filiales dont 9 en Europe, 6 sur le Continent Américain, 5 en Afrique et au Moyen Orient et 5 en Extrême Orient et Océanie, la Terre Armée devient un groupe international participant à de grands projets, déposant de nouveaux brevets, améliorant le procédé et développant ses propres recherches. Parmi elles émergent la société en Espagne et celle aux Etats-Unis, qui comportera jusqu'à 10 agences régionales.

Henri Vidal consacre également beaucoup de temps à la défense de ses brevets, qui font d'autant plus l'objet de tentatives de contrefaçons que son procédé est séduisant et économique. Il n'hésite pas à faire appel aux plus grands avocats internationaux, ce qui lui permet de gagner les procès qu'il doit intenter faute de pouvoir trouver des accords amiables.

En 1998, après 30 années de succès avec la Terre Armée et plus de 10 millions de m² d'ouvrages couvrant le monde entier, il vend la société Terre Armée au groupe Freyssinet.

Henri Vidal a été de ces inventeurs géniaux qui ont fait rayonner dans le monde la technique française, tout en sachant à la fois défendre leurs brevets et développer commercialement leur procédé.